

Profession
Enseignant

Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école

Pourquoi ? Comment ?

Renée Léon

hachette
ÉDUCATION

Profession
Enseignant

Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école

Pourquoi ? Comment ?

Renée Léon

hachette
ÉDUCATION

L'auteur

Renée LÉON est ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée de Lettres modernes.

Elle a publié *Un jour, un mot* (2013), *Dire, lire, écrire au jour le jour* (2013), ainsi qu'une collection de manuels pour la maîtrise de la langue au cycle 3 (*Français : des outils pour dire, lire, écrire*, « Les Ateliers Hachette », 2003-2005) chez Hachette Éducation.

Par ailleurs, dans d'autres domaines, elle a écrit, pour le même éditeur, *La Littérature de jeunesse à l'école. Pourquoi ? Comment ?* (2007), *Activités de lecture littéraire au jour le jour* (2010) et *Un jour, une œuvre, approches de l'art à l'école* (2012). Elle a également dirigé une collection de manuels de littérature pour l'école élémentaire (*Comme un livre*, du CP/CE1 au CM2, Hachette Éducation).

© HACHETTE LIVRE 2008 pour la précédente édition, 2014 pour la présente édition
43, quai de Grenelle, 75905 Paris CEDEX 15

www.hachette-education.com

ISBN : 978-2-01-000020-1

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

<i>Avant-propos</i>	5
Partie 1 : La grammaire aujourd'hui	
<i>Chapitre 1 : État des lieux : les incertitudes de l'enseignement grammatical</i>	8
<i>Chapitre 2 : Réflexions sur quelques questions brûlantes à propos de la grammaire à l'école</i>	26
Partie 2 : Étude de la langue : nouvelles perspectives	
<i>Chapitre 3 : Pour une nouvelle grammaire : principes, contenus et programmation</i>	36
<i>Chapitre 4 : La grammaire au CP-CE1</i>	49
Partie 3 : Étude de la langue : nouveaux ancrages	
<i>Chapitre 5 : L'aide à la lecture</i>	60
<i>Chapitre 6 : L'aide à l'écriture</i>	80
<i>Chapitre 7 : Le recul réflexif</i>	93
Partie 4 : Étude de la langue : les grands domaines revisités	
<i>Chapitre 8 : Le vocabulaire</i>	122
<i>Chapitre 9 : La conjugaison</i>	164
<i>Chapitre 10 : L'orthographe</i>	185
<i>Conclusion</i>	213
<i>Bibliographie</i>	215
<i>Index des fiches</i>	221

Avant-propos

La maîtrise de la langue est une urgence, et la question est posée des moyens d'y faire face.

La réponse à cette urgence suppose, en premier lieu, que l'on se libère d'un certain nombre d'idées reçues et de contraintes stériles pour se construire de nouveaux repères.

Un enseignement grammatical qui se bornerait à une réflexion abstraite sur la langue, sans se soucier d'un réinvestissement dans des compétences concrètes, n'a plus cours.

La grammaire, au sens large, doit se relier explicitement à l'expression orale, à la lecture de tous les textes et à l'écriture. Les domaines qui la composent – syntaxe, vocabulaire, conjugaison, orthographe – doivent être revisités dans cet esprit.

C'est pourquoi cet ouvrage, après avoir posé des priorités fortes, construit des programmations et décline un échantillonnage de séances diversifiées pour dynamiser l'étude de la langue à l'école. Les notions au programme et les outils linguistiques, en effet, ne relèvent pas tous du même traitement et ne s'inscrivent pas dans la même durée...

C'est pourquoi aussi le livre fait une place importante au vocabulaire, où les besoins recensés des élèves sont grands.

Ce livre est animé par la conviction profonde qu'une grammaire vivante et opératoire est possible.

1

La grammaire aujourd'hui

SOMMAIRE

- 1. État des lieux : les incertitudes de l'enseignement
grammatical ► 8
- 2. Réflexions sur quelques questions brûlantes
à propos de la grammaire à l'école. ► 26

1. État des lieux : les incertitudes de l'enseignement grammatical

Dire que l'enseignement grammatical est en crise – depuis au moins trois décennies déjà – est à la fois une banalité et un euphémisme. Mais il n'est pas question de se complaire dans une critique et un catastrophisme systématiques. Le tour d'horizon qui va suivre n'a d'autre but que de clarifier une situation complexe, et surtout de se convaincre que la solution aux problèmes actuels n'est pas dans un retour en arrière et un repli sur la – prétendue – bonne vieille grammaire d'antan et ses – prétendues – bonnes vieilles méthodes. On sait bien qu'un tel repli est toujours une tentation, et toujours une erreur : le contexte a beaucoup changé, et le bon vieux temps ne l'était pas tant que cela. L'objectif du chapitre est bien au contraire d'expliquer pourquoi la grammaire telle qu'on l'envisage aujourd'hui ne peut pas, ne peut plus, répondre aux difficultés des élèves d'aujourd'hui.

La réalité de l'enseignement grammatical aujourd'hui est plus que nuancée, en décalage avec son image encore forte dans l'opinion et les attentes qu'elle suscite.

Le constat de carence est patent, tant du côté des élèves que du côté des enseignants et de la discipline.

Chez les élèves, la démobilitation va de pair avec un savoir grammatical fragile et une maîtrise de la langue problématique.

Chez les enseignants, le malaise, qui s'exprime plus clairement depuis quelques années, est fait d'un mélange de doute et de découragement, de culpabilité aussi, ainsi que d'un sentiment de gâchis de temps et d'énergie.

Au-delà de ce simple bilan, une analyse sans préjugés en arrive à la conclusion qu'un certain type de grammaire dominant n'a pas les moyens de relever le défi de l'illettrisme et des difficultés linguistiques assez généralement observées chez les élèves.

Une discipline qui peine à trouver ses marques

L'héritage de la grammaire dite « traditionnelle »

La crise de la grammaire trouve son origine dans les années 1970, période charnière de son histoire récente.

Avant 1970, l'école vit sans problème avec la grammaire qui s'est constituée vers la fin du XIX^e siècle, au moment des lois Jules Ferry sur l'obligation scolaire, avec la nécessité, comme l'explique le livre de André Chervel, d'« apprendre à écrire à tous les petits Français »¹. Cette grammaire – sur laquelle nous vivons finalement encore – est une grammaire réflexive et analytique, très normative, essentiellement orientée vers l'acquisition de l'orthographe, dont elle explique et justifie les règles et les subtilités : le repérage des classes de mots et des fonctions dans la phrase est fait avant tout pour expliquer et justifier les accords, par exemple.

André Chervel démontre d'ailleurs que la grammaire scolaire s'est constituée à cette époque pour doter – *a posteriori* – notre orthographe de bases logiques et rationnelles.

Une autre caractéristique de cette grammaire est d'être fortement marquée par la grammaire du latin. Historiquement, le français, comme toutes les langues romanes (italien, espagnol, portugais, roumain, corse, sarde...), est le résultat d'une lente transformation du latin parlé, sur l'ensemble des territoires occupés par les Romains dans ce qui deviendra l'Europe. Le français est donc issu d'une longue gestation qui a commencé dès le I^{er} siècle avant J.-C. (début de la conquête de la Gaule par Jules César) et s'est terminée en 842, date des *Serments de Strasbourg*. Ce traité, promesse d'assistance signée par deux des petits-fils de Charlemagne, est en effet considéré comme le premier texte écrit en français, même si ce français-là ressemble encore beaucoup à du latin.

Cette filiation explique la forte dépendance du français par rapport au latin, très longtemps considéré comme la langue noble, savante, la langue de référence. Le français a d'ailleurs eu beaucoup de mal à s'imposer comme idiome officiel. Il l'est devenu seulement en 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, édictée par François I^{er}. Et, jusqu'à ce que les mathématiques prennent le pouvoir, notre enseignement est resté dominé par le prestige des humanités classiques.

1. André Chervel, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Payot, 1977.